

« AVENTURE CITOYENNE »

Un concours proposé par les Délégués De l'Education Nationale des Deux-Sèvres

Date limite d'inscription : 30 septembre 2019

Les DDEN vous proposent d'accompagner votre projet éducatif en prenant en charge intégralement (voyage et animations) vos élèves une journée pour un voyage au cœur de la citoyenneté.

Pour cela, il vous suffit de participer au concours « Aventure citoyenne ». Trois classes ou groupes d'élèves (maximum 55 par groupe) * se verront offrir une journée complète à Thouars au Centre Régional « Résistance & Liberté ».

Les élèves participeront à deux ateliers en relation avec leurs programmes, animés par un médiateur culturel.

* correspondant à la capacité d'un car

Genèse du projet

Pendant des années les Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) des Deux-Sèvres ont été sollicités pour apporter une aide financière à de nombreux projets d'école. Une situation qui au fil des ans s'apparentait plus à un saupoudrage qui ne satisfaisait personne.

Souvent, dans les projets proposés, une part importante des sommes engagées concernait un voyage. Loin de vouloir se montrer critiques envers ces actions, les DDEN ont décidé d'offrir « leur » voyage et l'animation d'une journée en profitant de la richesse de leur territoire.

C'est ainsi qu'est née « l'aventure citoyenne » : un travail de mémoire, devoir d'histoire et de construction d'un citoyen responsable.

Un partenariat s'est instauré avec le Centre Régional « Résistance & Liberté » installé à Thouars, institution labellisée par les services du Rectorat.

OBJECTIFS :

- Proposer un concours susceptible d'engager les élèves d'une ou plusieurs classes, 55 élèves pour une école, dans une démarche collective engageant une réflexion sur le bien vivre ensemble, une définition de la citoyenneté et les valeurs qui en découlent.

- Développer l'éducation aux médias, décrypter l'information, paroles et images.

- Aiguiser l'esprit critique pour se forger « son » opinion.

Un ensemble de compétences essentielles pour un citoyen en devenir.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Le concours s'adresse aux élèves des écoles publiques de l'Education nationale du département des Deux-Sèvres.

MODALITES DE REALISATION :

- La fiche d'inscription est disponible sur le site de l'association, dans la rubrique « Concours Aventure Citoyenne »

<http://dden79.ac-poitiers.fr>

- Les participants s'engagent à respecter le calendrier fixé par les DDEN pour l'inscription au concours et l'envoi des travaux de leurs élèves.

- Les DDEN s'engagent pour leur part à clôturer leurs délibérations le 05 mai 2020 et à informer le jour même les gagnants du concours.

Remarque : Les enseignants seront totalement libres de conduire leur projet sans aucune ingérence des DDEN.

- Le droit à l'image est rappelé pour les mineurs (nécessité des autorisations juridiques).
- L'autorisation, pour libre utilisation des droits d'auteurs des productions est donnée à titre gratuit à l'association des DDEN 79.

- Les organisateurs de ce concours se réservent le droit de retirer une candidature si les règles de citoyenneté n'étaient pas respectées. La copie intégrale d'extraits d'ouvrages entraîne la disqualification.

« AVENTURE CITOYENNE »

Voyage dans la mémoire

- Propositions (non exhaustives)

- ✓ Rédaction d'un article de presse relatant l'arrivée d'une famille de réfugiés en 1940.
- ✓ Les premiers pas d'un ou de ces « nouveaux » élèves dans nos écoles des Deux-Sèvres, l'accueil qui leur a été réservé. Sont-ils restés dans le département ?

- Suggestions

Chaque classe ou groupe d'élèves (12 au minimum) devra mener sa propre enquête dans sa commune. Le fruit des recherches sera l'objet de discussions avec l'équipe pédagogique. Le but est de recueillir les réflexions et les opinions des enfants.

- Obligations

- ✓ Le texte sera au minimum une feuille A4.
- ✓ Il sera illustré d'au moins une photo pertinente de l'époque.

Voyage au cœur de la citoyenneté

- Réfugiés, immigrés... un jour, ils ont quitté leurs maisons.

- ✓ Ce matin, vous avez un nouveau voisin dans la classe, lui aussi a beaucoup voyagé pour arriver dans votre commune.
- ✓ Que feriez-vous pour faciliter son installation ? En classe, dans le village...

- Exprimer la réflexion menée pour aboutir à un support concret, affiche, charte, chanson, vidéo... afin de permettre la promotion du projet.

DEROULEMENT

- Les copies **INFORMATISEES** devront être adressées au plus tard **la semaine 14 de 2020** à Jean Marie PAULUS, vice-président de l'Union départementale des DDEN

paulus.jm@orange.fr

- Un jury composé de DDEN et de membres de l'Education Nationale aura ensuite à délibérer et faire connaître ses choix le mardi 05 mai 2020.

- Le jury sélectionnera les 3 premiers qu'il devra classer dans l'ordre.

- 1
- 2
- 3

Les participants et invités (élèves, professeurs, parents...) s'engagent à accepter que des photos ou des vidéos soient réalisées tout au long du déroulement du concours (remise des récompenses comprises) par les organisateurs et les médias ainsi que la diffusion de tout ou partie des productions réalisées.